



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 40 (2006), p. 71-82

Mohammed Bakhouch

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb et la poésie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710977	???? ??? ???????	Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle
9782724711066	BIFAO 125	
9782724711172	BCAI 39	
9782724710892	Questions sur la scripturalité égyptienne	Florence Albert (éd.), Chloé Ragazzoli (éd.)
9782724710861	Les scènes navales figurées sur les talatat du IX ^e pylône de Karnak	Robert Vergnien, Alexandre Belov
9782724711011	The Medieval Jihad	Mehdi Berriah (éd.), Abbès Zouache (éd.)
9782724710816	Missionnaires italiens et enseignement en Égypte (1890-1970)	Annalaura Turiano
9782724710878	Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 33	Sylvie Marchand (éd.)

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb et la poésie

LE STATUT que l’islam naissant a conféré à la poésie arabe se caractérise par sa très grande ambiguïté¹. Les sources de cette ambiguïté se trouvent dans le Coran et dans le *ḥadīṭ*². Si la condamnation des poètes a été amendée³, et que le Coran excepte les poètes qui s’étaient convertis à l’islam, les *ḥadīṭ*-s du Prophète relatifs à cette question sont souvent contradictoires⁴.

Cette ambivalence de l’islam concernant le statut de la poésie et des poètes a engendré ce qui est devenu un thème obligé de la poétique arabe à l’époque médiévale : montrer, à coups de *ḥadīṭ*-s et d’anecdotes bien choisis, que ni le Prophète ni l’islam n’étaient hostiles à la poésie⁵. D’ailleurs, la volonté de la plupart des auteurs de prouver la licéité de la poésie les a amenés, à l’aide de traditions sélectionnées, non seulement à démontrer au lecteur que le prophète Muḥammad était favorable à la poésie, mais qu’il aimait également l’écouter et récompensait ceux qui composaient des poèmes à sa gloire ; certains vont même jusqu’à affirmer qu’il lui arrivait de « taquiner la muse »⁶.

Nous allons dans la présente étude nous intéresser aux propos qu’on a prêtés sur ce même sujet à l’une des personnalités les plus emblématiques de l’islam et de sa civilisation : le calife ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb (m. 23-644).

En tant que figure historique⁷, le deuxième calife orthodoxe est considéré dans l’imaginaire collectif arabo-musulman, comme le parangon de l’équité et de la justice. Les anecdotes relatives à celui qui fut le premier à être désigné par le titre d’*Amīr al-mu’minīn* sont fort nombreuses⁸.

¹ Ibn Ḥaldūn (1332-1406) ne s’attarde pas sur cette ambiguïté, lui qui note dans sa *Muqaddima* : « [...] les musulmans s’avisèrent qu’aucune révélation n’était venue défendre ou proscrire la poésie. D’ailleurs le Prophète écoutait les vers et en récompensait les auteurs. Dans ces conditions les Arabes revinrent à leur ancienne coutume. C’est ainsi que ‘Umar b. Abi Rabi’a, le premier qurayšite de son temps, écrivait des poèmes excellents et de niveau supérieur. Il les récitait souvent à Ibn ‘Abbās, qui s’arrêtait pour les écouter et les admirait ». Ibn Ḥaldūn, *Discours* 3, p. 1327.

Il est pour le moins très curieux de constater que cet auteur ne fasse pas plus cas des tergiversations et d’appréciations contradictoires au sujet de la poésie aux premiers temps de l’islam.

² Deux articles mettent en exergue l’ambivalence de la position

de l’islam vis-à-vis de la poésie et des poètes. Il s’agit de l’article de Blachère, « La poésie », p. 93-103 et de celui de Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 331-396.

³ Cf. Blachère, « La poésie ».

⁴ Cf. Gilliot, « Poète ou Prophète ? ».

⁵ Cf. à titre d’exemple le passage intitulé « Fīmā ruwiya ‘ani l-nabiyy » et « Aṣḥāb al-nabiyy wa l-ṣi’r », dans al-Quraṣī, *Ġamharat*, respectivement p. 29 et p. 40 ; les chapitres I (*Bāb fī faḍli l-ṣi’r*) et II (*Bāb fī al-radd ‘alā man yakrah l-ṣi’r*) d’Ibn Raṣīq, *al-‘Umda* I, notamment les pages 85 à 87.

⁶ Cf. à ce propos Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 381.

⁷ Pour en savoir plus cf. Ibn al-Ġawzī, *Sīrat* et l’article « ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb » de l’*EP*.

⁸ À propos de cette titulature, cf. Ibn al-Ġawzī, *Sīrat*, chap. xxix, p. 83-84.

C'est certainement son statut éminent dans les domaines religieux et politique, unanimement reconnu, qui a fait de cet homme d'État une figure littéraire. L'image de ce personnage, son aura et aussi sa fonction l'ont placé au centre de nombreuses anecdotes relatives à la poésie ; les anthologues et les poéticiens de l'époque abbasside ont abondamment exploité ces anecdotes ⁹. En effet, quel lecteur pourra mettre en doute le jugement d'un homme qui est à jamais l'incarnation de l'intégrité et de la justice ? Ses prises de position et ses jugements seront autant de sentences irréfutables.

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb a-t-il composé de la poésie ?

Selon toute vraisemblance ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb n'a jamais composé de vers, pourtant des auteurs affirment le contraire ¹⁰.

Ainsi, dans le troisième chapitre d'*al-‘Umda* intitulé « Bāb fī aš‘ār al-ḥulafā’ wa l-quḍāt wa l-fuqahā’ ¹¹ » Ibn Rašīq note que ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb « était le meilleur connaisseur de la poésie parmi ses contemporains et son savoir en la matière était le plus profond ¹² », avant de citer deux vers prétendument composés par le calife en précisant que ces vers sont attribués aussi à un poète de métier al-A‘war al-Šannī (m. 670) ¹³. Il cite ensuite quatre vers que ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb aurait composé après avoir constaté que les gens le regardaient parce qu'il portait un nouveau manteau ; comme précédemment l'auteur signale que ces vers sont aussi attribués à un sage de l'époque antéislamique : Waraqa b. Nawfal ¹⁴.

Deux autres vers sont attribués par Ibn Rašīq au deuxième calife orthodoxe, ils concernent l'épisode de sa mort. Ka‘b al-Aḥbār, nous dit-on, vint annoncer à ‘Umar qu'il ne lui restait que trois jours à vivre, le calife composa alors deux vers, il dit dans le premier qu'il croit ce que lui annonce Ka‘b et qu'il va mourir le jour indiqué par celui-ci et affirme dans le deuxième qu'il ne craint pas la mort, mais qu'il craint l'accumulation des péchés ¹⁵. Or il s'agit là de *kihāna* (divination), pratique que l'islam condamne et il semble peu vraisemblable que le calife ‘Umar ait accordé du crédit à la prédiction de Ka‘b et qu'il ait composé les deux vers qu'on lui prête, des vers qui constituent, entre autre chose, une véritable reconnaissance de la divination ¹⁶.

⁹ Ils en ont certainement forgé quelques-unes aussi.

¹⁰ Comme Ibn al-Ġawzī qui cite al-Ašma‘ī et al-Ša‘bī sans les commenter : « عن الأصمعي قال : ما قطع عمر رضي الله عنه أمراً إلا تمثّل : كان عمر شاعراً » *Sīrat*, p. 222. Ce n'est pas le cas d'al-‘Aqqād cité par l'éditeur d'*al-‘Umda* dans la note 19 de la page 96 (*‘abqariyyat ‘Umar*, p. 203 :

« وقد اختلفوا في نظمه الشعر فزعم الشعبي أنه كان شاعراً ورويت له أشعار لا تشبهه ولا ترضيه ونفى هو نظمه للشعر حين قال : لو كنت أقول الشعر لرثيت أخي زيداً. »

¹¹ Ibn Rašīq, *al-‘Umda*, p. 93-109.

¹² *Ibid.*, p. 95 : « وكان من أنقذ أهل زمانه للشعر وأنفذهم فيه معرفة ».

¹³ *Ibid.*, p. 95-96. Cf. la notice que consacre Ibn Quatayba à ce poète dans *Al-Šī‘r wa l-šū‘arā*, p. 430-431.

¹⁴ *Ibid.*, p. 96.

¹⁵ *Ibid.*, p. 96-97 et n. 25, p. 97. Voici les deux vers :

توعدني كعبٌ ثلاثاً يعدها ولا شك أن القول ما قال كعب
وما بي خوف الموت إني لميت ولكن خوف الذنب يتبعه الذنب

¹⁶ Une autre anecdote montre que le calife ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb ne prenait pas au sérieux les prédictions des devins, nous le voyons en effet interpellé le devin Sawād en ces termes : « Eh ! Sawād ! Que reste-t-il de ta divination ? », le devin s'étant mis en colère, ‘Umar lui demande alors une histoire qu'il désirait entendre de lui. Le *kāhin* s'exécute alors et raconte comment un *ġinniyy* a joué un rôle important dans sa conversion. Notons comment le *ḥabar* nous dit que le devin s'est fâché parce que le calife lui rappelle un passé avec lequel il a rompu et comment à la demande de son interlocuteur un épisode de ce même passé est évoqué parce qu'il recèle une histoire exemplaire, celle de la conversion d'un *kāhin*. » Al-Qurašī, *Ġamharat*, p. 51.

Dans *Ġamharat aš‘ār al-‘Arab*, Ibn Abī al-Ḥaṭṭāb al-Qurašī consacre un passage aux « Compagnons du Prophète et la poésie » (أصحاب النبي والشعر) ¹⁷, il affirme, citant al-Mufaḍḍāl al-Ḍabbī « ولم يبق أحد من أصحاب رسول الله صلى الله عليه وسلم الا قال الشعر أو تمثل به » (Il n’y avait pas un seul des compagnons du Prophète qui n’ait pas composé de la poésie ou qui n’en ait pas cité) à la suite de quoi, il attribue à chacun des califes orthodoxes un vers de *riṭā’* que ces quatre compagnons auraient composé au moment de la mort du Prophète ! Il est peu probable que ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb ainsi que les autres califes aient réellement composé les vers qu’on leur attribue, le *ḥabar* donné ici recèle tous les ingrédients d’une belle forgerie ¹⁸.

Enfin, dans la notice consacrée à Mālik et à son frère Mutammim b. Nuwayra, Ibn Qutayba note ¹⁹ que ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb ayant entendu le thrène de Mālik composé par Mutammim, aurait dit : « Si je disais de la poésie (si j’étais poète), j’aurais été content de dire sur Zayd b. al-Ḥaṭṭāb quelque chose de semblable à ce que tu as dit sur ton frère. Mutammim dit alors : “Personne d’autre que toi ne m’a consolé d’une aussi belle manière ²⁰.” »

Comme le lecteur peut le constater, la fragilité des traditions que nous venons de citer et quand bien même celles-ci se révéleraient être vraies et historiquement fondées, le nombre de vers qu’on lui prête montre bien que ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb n’a jamais été poète ²¹. Aimait-il pour autant la poésie ?

Propos de ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb défavorables à la poésie et aux poètes

Il est difficile de répondre à cette question, dans les anecdotes qui nous sont parvenues, ce calife est tantôt présenté comme un véritable amateur éclairé de la poésie et tantôt il apparaît comme un censeur qui n’a pas de mots assez durs pour vilipender l’art de composer des vers ²². Ces propos sur la poésie sont aussi contradictoires que les *ḥadīth*-s du Prophète à ce sujet.

Pour y voir plus clair, nous allons commencer par examiner dans un premier temps les positions défavorables de ce calife vis-à-vis de la poésie, avant d’étudier celles dans lesquelles il lui est favorable.

Les interdictions de ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb a interdit aux gens de réciter les diptyques dans lesquels les *Anṣār*-s et les associationnistes de Qurayš échangeaient les invectives ²³ et il justifiait cette interdiction en expliquant que cela était une « insulte du vivant par le mort et un renouvellement des haines », « or Dieu, ajoute

¹⁷ Al-Qurašī, *Ġamharat*, p. 40-41.

¹⁸ Il est curieux en effet qu’il s’agisse de la même circonstance : la mort du Prophète et que chacun des “poètes” n’ait composé qu’un seul et unique vers. D’ailleurs l’auteur ne juge pas utile de nous dire si les quatre compagnons du Prophète ont composé de la poésie à d’autres occasions ou peut-être ne peut-il pas le faire ?

¹⁹ Ibn Qutayba, *Al-ši‘r wa l-šu‘arā’*, p. 214-216.

²⁰ *Ibid.*, p. 214-215 :

« لو كنت أقول الشعر لسرني أن أقول في زيد بن الخطاب مثل ما قلت في أخيك. قال متمم : ما عزاني أحد في أخي بأحسن مما عزيتني به. »

²¹ Peut-on pour autant dire qu’il était un poète *muqill* ? Nous ne le pensons pas.

²² On lit dans la *‘Umda* :

« كان عمر بن الخطاب رضي الله عنه عالماً بالشعر قليل التعرض لأهله [...] ». Cf. notre traduction *infra*.

²³ Il s’agit de diptyques constitués de deux satires (*hiḡā’*), la première composée par un poète A et la seconde par un poète B qui répond aux insultes du premier sur le même mètre et avec la même rime. Cf., l’article « Naqā’id » de l’*EP*.

le calife, avait anéanti le pouvoir de la *ḡāhiliyya* avec l'avènement de l'islam ». C'est du moins ce que nous pouvons lire dans *al-Aḡānī* ²⁴.

Si louables que furent les raisons pour lesquelles 'Umar prononça cette interdiction (son souci de réconcilier les ennemis d'hier et de ne pas rouvrir les plaies dues aux guerres fratricides), il n'en demeure pas moins qu'elle constitue bel et bien une limitation de la liberté d'expression des poètes, car cette interdiction faite au commun des mortels est une censure qui touche avant tout la poésie et les poètes eux-mêmes.

L'auteur d'*al-Aḡānī* rapporte un autre interdit imposé par le deuxième calife orthodoxe aux poètes, il s'agit cette fois-ci du *tašbīb*. En effet, selon une tradition reprise par al-Iṣfahānī, 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb aurait ordonné de fouetter tout poète qui mentionne le nom de sa dame et la décrit dans sa poésie ²⁵. Cette interdiction touche à l'un des motifs anciens et stéréotypés de la séquence *nasīb*, celle où le poète cite dans son poème le prénom de sa bien-aimée, sa *kunya* ou le nom de son clan et procède à sa description physique. Seules des raisons morales peuvent être à l'origine de cette interdiction qui, à notre connaissance, n'aura eu aucun effet sur la production poétique de l'époque ²⁶. Quelques années après la mort de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb, naissait la *qaṣīda* de *ḡāzal* avec des poètes comme 'Umar b. Abī Rabi'a (m. 711) dont la poésie entièrement consacrée à la femme fut autrement plus osée que celle de ses prédécesseurs ²⁷.

Propos négatifs de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb sur les poètes et la poésie

Deux anecdotes montrent le calife 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb tenant des propos négatifs sur la poésie et les poètes.

Dans la première, nous le voyons se moquer du poète Ḥassān b. Ṭābit et montrant par sa moquerie le peu d'estime qu'il a pour ce poète et pour sa poésie : « Ainsi 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb, venant à passer dans la mosquée tandis que Ḥassān récitait de la poésie, déclare : “un mugissement comme celui de la jeune chamelle ?” (أرغاء كَرغَاء البَكْر؟), et Ḥassān de rétorquer : “Je récitais des vers dans la mosquée en présence de quelqu'un qui valait mieux que toi !”, puis de prendre Abū Hurayra à témoin [...] » ²⁸.

²⁴ « قال الزبير وحدثني الحسن بن علي قال حدثنا أحمد بن زهير قال حدثنا الزبير بن بكار قال حدثني محمد بن فضالة عن أبيه عن خالد بن محمد بن فضالة عن أبيه عن خالد بن محمد بن ثابت بن قيس بن شماس قال : نهى عمر بن الخطاب الناس أن ينشدوا شيئاً من مناقضة الأنصار ومشركي قريش وقال في ذلك شتم الحي بالميت وتجديد الضغائن وقد هدم الله أمر الجاهلية بما جاء من الإسلام », al-Iṣfahānī, *al-Aḡānī*, p. 392, alwaraq.net.

²⁵ « أخبرني وقيع قال حدثنا عبد الله بن أبي سعد وعبد الله بن شبيب قال حدثنا إبراهيم بن المنذر الحزامي قال حدثني محمد بن فضالة النحوي قال : تقدم عمر بن الخطاب رضي الله عنه إلى الشعراء ألا يشيب أحدٌ امرأة (sic) إلا جلده » ['Umar b. al-Ḥaṭṭāb, que Dieu soit satisfait de lui, a ordonné (s'adressant aux poètes) que quiconque mentionnera et décrira une femme dans sa poésie, sera fouetté.] *Ibid.*, p. 462.

²⁶ Ce n'est pas la première fois que le *tašbīb* est jugé inconvenant.

Selon certains chercheurs, cette appréciation négative serait due, dans des temps plus anciens, à un tabou du nom.

²⁷ La naissance de la *qaṣīda* de *ḡāzal* est-elle spontanée ou bien ce genre poétique trouve-t-il son origine dans la séquence inaugurale du poème que l'on désigne par le mot *nasīb* ? Pour des raisons évidentes, nous n'allons pas aborder ce problème dans cet article. Il n'en demeure pas moins qu'une question aussi importante, mérite de donner lieu à un débat entre les spécialistes.

²⁸ C'est au Prophète que le poète fait allusion ici ; le calife aurait dit à Ḥassān b. Ṭābit « *ṣadaqta* » (tu dis vrai), Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 366. La même anecdote est reprise dans de nombreux ouvrages, cf. à titre d'exemple Ibn Rašīq, *al-'Umda* I, p. 87.

La seconde anecdote montre un calife qui abhorre la poésie : « Un poète transmettait beaucoup de poésie sous le gouvernement de ‘Umar, et ‘Umar dit : “Que le ventre de l’un d’entre vous fût plein de sanie vaudrait mieux pour lui que d’être empli de poésie”²⁹. »

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb fait preuve ici d’un rejet viscéral de la poésie et ce rejet n’est ni plus ni moins que la remise en cause de ce qui est unanimement considéré comme les « archives » des Arabes et le réceptacle qui renferme leur histoire, leurs généalogies et les trésors de leur langue. C’est cette même poésie que, quelques siècles plus tard, les anti-*šū‘ubites* vont brandir face à leurs adversaires comme étant le patrimoine culturel des Arabes par excellence.

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb et le *hiḡā’*

Les Banū al-‘Aḡlān se plaignirent à ‘Umar d’une satire d’al-Naḡāšīyy, le calife fit semblant de ne pas voir malice dans les propos que lui rapportèrent les plaignants, alors ceux-ci lui demandèrent d’interroger Ḥassān b. Ṭābit. ‘Umar accéda à leur requête et demanda à Ḥassān ce qu’il pensait de la poésie d’al-Naḡāšīyy, celui-ci répondit : « Il ne les a pas satirisés, il a déféqué sur eux » (ما هجاهم ولكن سلح عليهم)³⁰. Ibn Rašīq qui rapporte cette anecdote ajoute qu’après l’avis de Ḥassān, on dit que ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb emprisonna al-Naḡāšīyy et d’autres affirmèrent qu’il le fit fouetter, (سجن النجاشي). (وقيل أنه حده).

Al-Zibriqān se plaignit à ‘Umar d’une satire composée contre lui par al-Ḥuṭay’a, le calife consulta Ḥassān b. Ṭābit, celui-ci lui répondit : « لم يهجه ولكن سلح عليه », ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb fit emprisonner le poète³¹.

Le texte intégral des deux anecdotes que nous résumons ici montre que, dans un souci d’apaisement, le calife fait mine de ne pas saisir les nuances satiriques des vers composés par les deux poètes et devant l’insistance des satirisés il fait appel à un expert : Ḥassān b. Ṭābit (le même qu’il dénigrait dans l’anecdote citée plus haut).

À propos de l’appel fait à Ḥassān b. Ṭābit, Ibn Rašīq précise : [‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb, que Dieu soit satisfait de lui, était savant en matière de poésie et il s’opposait rarement aux poètes, le clan de Tamīm b. Ubayy b. Muqbil a imploré son assistance contre al-Naḡāšīyy, lorsque celui-ci les satirisa. ‘Umar transmet l’examen de leur affaire à Ḥassān b. Ṭābit, évitant [fuyant] ainsi [le fait] à [d’] avoir à contredire l’une des deux parties. Lorsque Ḥassān rendit son jugement, ‘Umar l’appliqua à al-Naḡāšīyy, [comme étant un jugement émanant] d’une autorité dans l’art de composer les vers. [Cependant], Ḥassān, nonobstant sa connaissance de la poésie, n’était pas plus perspicace que ‘Umar dans la manière de juger cette affaire.]³².

²⁹ Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 340.

Il est d’ailleurs curieux dans cette anecdote que le siège de la mémoire qui retient la poésie soit le ventre, plutôt que la tête ou encore le cœur, faut-il voir en cela le peu de cas que le calife fait de la poésie ?

³⁰ Cf. Ibn Rašīq, *Al-‘Umda* I, p. 129-131. Voir également la notice qu’Ibn Qutayba consacre à al-Naḡāšīyy dans *Al-šī‘r wa l-šū‘arā’*, p. 209-211.

³¹ Ibn Qutayba, *Al-šī‘r wa l-šū‘arā’*, p. 207. Ailleurs on dit qu’il menaça de lui couper la langue.

³² « كان عمر بن الخطاب رضي الله عنه عالماً بالشعر قليل التعرض لأهله استعداداً رهط تميم بن أبي بن مقبل على النجاشي لما هجاهم فأسلم النظر في أمرهم إلى حسان بن ثابت فرأى من التعرض لأحدهما. فلما حكم حسان أنفذ عمر حكمه على النجاشي كالمقلد من جهة الصناعة ولم يكن حسان - على علمه بالشعر - بأبصر من عمر رضي الله عنه بوجه الحكم [...] ».

Ibn Rašīq, *Al-‘Umda* I, p. 172.

Ajoutons pour finir qu'à travers les deux anecdotes, la poésie apparaît comme un fait social majeur. Les propos du poète dépassent les champs artistique et culturel, s'imiscent dans l'ordre social et perturbent son harmonie. Expertise poétique et justice califale sont appelées à la rescousse pour rétablir la paix sociale.

Le portrait qui ressort de ces anecdotes est celui d'un homme dont l'attitude vis-à-vis de la poésie peut aller d'une neutralité qui frise l'indifférence la plus totale de quelqu'un qui ne veut en rien s'imiscer dans les problèmes de la poésie, laissant faire les spécialistes et n'intervenant qu'en dernier comme bras justicier exécutant les jugements des poètes sur des poètes (c'est le cas, on l'aura compris, de la satire). Mais l'attitude de 'Umar peut passer de cette neutralité à l'interdiction, à la censure motivées par l'opposition la plus véhémente.

Propos de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb favorables à la poésie et aux poètes

Propos positifs de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb sur la poésie

L'impression qu'a le lecteur qui connaît l'ensemble des propos sur la poésie prêtés à 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb est que chaque jugement négatif a son doublon positif et *vice versa*. Ainsi, les dits de 'Umar défavorables à la poésie que nous avons cités plus haut trouveront leurs doubles favorables dans certains de ses propos qui vont suivre.

En effet, quoique appartenant à des genres différents, les trois traditions ci-après attribuées à 'Umar célèbrent toute la poésie (qui n'est plus une sanie) et la présentent comme une science indispensable à la formation intellectuelle de l'individu, à son éducation et à une meilleure connaissance du milieu social auquel il appartient ³³. Lisons :

« 'Umar, que Dieu soit satisfait de lui, dit : la poésie est la science d'un peuple et il n'avait pas de science plus importante qu'elle ³⁴. »

« 'Umar écrivit à Abū Mūsā al-Aṣṣārī : Ordonne à ceux qui sont auprès de toi d'apprendre la poésie, elle leur enseignera la noblesse des mœurs, le jugement droit et la connaissance des lignages ³⁵. »

Après l'ordre donné à un subordonné, c'est sous la forme de *waṣīyya* faite à son fils et de recommandation que les aspects positifs sont mis en exergue; nous lisons ainsi dans *Al-Ġamhara* ³⁶ :

« (...) 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb, que Dieu soit satisfait de lui, dit à son fils 'Abd al-Raḥmān : Ô mon fils, souviens-toi de ton lignage, tu connaîtras ta parenté et apprends la belle poésie ainsi ton éducation sera belle. Celui qui ne connaît pas son lignage, ne connaît pas sa parenté et celui qui n'apprend pas les beaux poèmes, n'accomplit pas un devoir et ne puise pas l'*adab* [là où il aurait dû le faire].

« (La même source rapporte que) 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb dit : Des poèmes récitez les plus chastes ³⁷, des récits racontez les meilleurs et des lignages mentionnez ceux avec lesquels vous avez des liens de

³³ Dire « milieu tribal » ici serait plus juste.

³⁴ قال عمر بن الخطاب رضي الله عنه : الشعر علم قوم ولم يكن لهم علم أعلم منه. Ibn Raṣīq, *al-'Umda* I, p. 86.

³⁵ « وكتب عمر بن الخطاب رضي الله عنه إلى أبي موسى الأشعري : مَرُّ من قبلك بتعلم الشعر فإنه يدل على معالي الأخلاق وصواب الرأي ومعرفة الأنساب. » *ibid.*, p. 88.

³⁶ « وأخبرنا المفضل عن أبيه عن جده قال : قال عمر بن الخطاب رضي الله عنه لابنه عبد الرحمن : يا بني انسب نفسك تصل رحمتك واحفظ محاسن الشعر يحسن

أدبك فإن من لم يعرف نسبه لم يصل رحمه ومن لم يحفظ محاسن الشعر لم يؤد حقاً ولم يغترف أدباً.

وعنه عن أشياخه قالوا : قال عمر بن الخطاب رضي الله عنه : اروا من الشعر أعفاه ومن الحديث أحسنه ومن النسب ما توصلون عليه وتعرفونا به فرب رحم مجهولة قد عرفت فوصلت ومحاسن الشعر تدل على مكارم الأخلاق وتنهاي عن مساوئها. » al-Quraṣī, *Ġamharat*, p. 37-38. C'est nous qui traduisons.

³⁷ La restriction frappe ici les vers les plus sulfureux, on peut les connaître, mais il est recommandé de ne pas les réciter.

sang et par lesquels vous êtes connus, [car] combien de parenté ignorée fut ainsi connue et les liens de sang [de nouveau] renoués. La belle poésie enseigne la noblesse des mœurs et interdit [déconseille] les mauvaises.»

Que ce soit sous la forme d’un adage (première tradition), sous la forme d’un ordre du calife à son gouverneur (deuxième tradition) ou sous la forme d’une *waṣīyya*, (cf. les deux dernières traditions) l’idée maîtresse est la même : la poésie (et particulièrement celle qui est belle et chaste) est la science par excellence, elle éduque, permet de connaître les filiations et adoucit les mœurs. Son apprentissage est un devoir, sa connaissance est une obligation pour l’entourage de l’homme de pouvoir (le gouverneur, etc.), pour les jeunes gens et pour tous ceux qui veulent se connaître, connaître les rapports qui les lient aux autres (*ansāb*) et acquérir une bonne et solide culture.

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb se livrant au jeu : « Le meilleur poète est... »

Désigner tel poète comme étant le plus grand ou le meilleur était l’un des jeux poétiques favoris des Arabes. L’enjeu n’en était pas moins important, la majorité d’entre eux étant des poètes de tribus, le prestige de celui qu’une autorité quelconque considère comme le meilleur poète des Arabes rejailait sur toute la tribu. Le prestige se mesure là à l’aune de l’importance de « l’autorité » qui attribue le titre, plus elle est importante, plus le prestige est grand. Pour toutes les raisons que nous évoquons ci-dessus, ce prestige n’est pas très loin du dernier degré de l’échelle d’évaluation, lorsque c’est ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb qui estime qu’Un tel est le meilleur poète des Arabes.

Dans les *aḥbār* qui figurent ci-dessous ‘Umar sera par deux fois le juge, dans le dernier *ḥabar*, il sera celui qui va s’enquérir du meilleur poète arabe. Voici ces *aḥbār* :

– ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb reçoit une délégation de Ġaṭafān et les interroge (une interrogation toute rhétorique) sur l’auteur d’un certain nombre de vers qu’il leur récite au fur et à mesure et chaque fois la délégation répond : al-Nābiġa (al-Dubyānī), à la fin ‘Umar leur dit : « C’est votre plus grand poète » (هذا أشعر شعرائكم)³⁸.

– ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb semble beaucoup apprécier Zuhayr b. Abī Sulmā³⁹, plusieurs anecdotes l’attestent, en voici une⁴⁰ dans laquelle le calife demanda : « Récitez-moi des vers de votre meilleur poète. On lui demanda : – Qui est-ce ? Il répondit : Zuhayr. On le questionna alors : – Et comment il en est arrivé à être le meilleur⁴¹ ?

³⁸ Dans le souci de ne pas alourdir notre texte nous avons préféré ne pas citer les vers d’al-Nābiġa dont il est question ici. Le lecteur les trouvera notamment dans : Ibn Qutayba, *Al-ṣiʿr wa l-ṣuʿarā*, p. 88. Dans d’autres versions ‘Umar dit aux Ġaṭafān que leur poète est le plus grand poète arabe. Cf. al-Isfahānī, *al-Aġānī* II, p. 6.

³⁹ Le calife semble beaucoup apprécier l’œuvre de ce poète (auteur d’une *muʿallaqa* où la sagesse occupe une large place) et plus particulièrement ce vers sur la justice :

وقيل إن عمر بن الخطاب كان يتعجب من قول زهير :
أداء أو نفاذ أو جلاء
فإن الحق مقطعه ثلاث
Ce même vers valu à Zuhayr d’être appelé le *Cadi des poètes*, Ibn Rašīq, *Al-ʿUmda* I, p. 136.

⁴⁰ Ibn Qutayba, *Al-ṣiʿr wa l-ṣuʿarā*, p. 73 :

« [...] ويروى عن عمر بن الخطاب أنه قال : أنشدوني لأشعر شعرائكم وقيل من هو؟ قال : زهير. قيل : وبم صار كذلك؟ قال : كان لا يعاقل بين القول ولا يتبع حوشي الكلام ولا يمدح الرجل إلا بما هو فيه [...] ».

⁴¹ C’est nous qui traduisons.

«Zuhayr est le poète des poètes parce qu'il ne recherche pas le terme rare, n'accouple pas dans le discours des traits disparates, ne dit que ce qu'il connaît et ne loue son héros que pour les qualités qui sont (réellement) en lui ⁴².»

– 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb est entouré de compagnons du Prophète, la conversation roule sur la poésie ⁴³ :

«'Abd Allāh b. Muḥammad al-Baṣrī dit, Ibrāhīm b. 'Abd Allāh al-Sadūsī citant Muḥammad b. Ḥaddāṣ al-Asadī, qui cite Nūḥ b. Darrāğ, qui cite Ḥabīb b. Zādān, ce dernier rapporta les paroles de son père qui dit : je rentrai chez 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb, que Dieu lui soit miséricordieux, et il y avait chez lui un groupe de compagnons du Prophète, que la prière et le salut de Dieu soient sur lui, ils discutèrent de poésie et 'Umar leur demanda qui était le plus grand poète arabe ? Ils n'arrivèrent pas à se mettre d'accord sur un nom. Alors qu'ils étaient ainsi, voilà que survint chez le calife 'Abd Allāh b. 'Abbās, 'Umar dit à ses visiteurs [hôtes] : “L'expert en poésie et le meilleur connaisseur de son histoire est arrivé”, puis il demanda au nouvel arrivant : “Dis-nous, Ô fils d'al-'Abbās, qui était le meilleur poète arabe ?” Celui-ci répondit : “C'est Zuhayr b. Abī Sulmā al-Muzanī”. 'Umar dit alors : “Pourquoi ne nous récites-tu pas quelques vers de sa poésie, afin qu'ils nous servent de preuve pour ce que tu avances ?” Ibn 'Abbās répondit : “D'accord, [voici] un panégyrique qu'il composa à la gloire d'un clan de Ġaṭafān, qu'on appelle Banū Sinān”, et Ibn 'Abbās récita un *madīḥ* composé par Zuhayr [...].»

Ces trois *aḥbār* nous montrent le calife orthodoxe se livrer à ce jeu, dans les deux premiers, c'est lui-même qui déclare dans le premier qu'al-Nābiḡa al-Dubyanī est le plus grand poète des Ġaṭafān et dans le second que Zuhayr b. Abī Sulmā est le meilleur poète des Arabes. Dans le troisième *ḥabar* il sollicite l'avis de «l'expert» 'Abd Allāh b. 'Abbās (un expert-caution qui a l'avantage d'avoir une double compétence, celle de bon connaisseur de la poésie et celle de commentateur du Coran) pour savoir quel est le champion des Arabes en matière de poésie, celui-ci affirme que c'est Zuhayr. Constatons que le choix de 'Abd Allāh b. 'Abbās est identique à celui du calife ⁴⁴.

Cependant, pour comprendre les raisons pour lesquelles Ibn 'Abbās considérait Zuhayr comme le plus grand poète arabe il faut analyser le poème qu'il récite pour motiver son choix, chose que nous ne pouvons faire ici.

Heureusement le calife 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb motive son choix par des critères esthétiques clairs ; en effet, si pour lui Zuhayr est le meilleur poète arabe, c'est parce que sa poésie est homogène et harmonieuse, qu'il n'emploie pas de mots rares, obscurs ⁴⁵ et qu'il ne loue chez son dédicataire que

⁴² Blachère, «La poésie», n. 2, p. 239.

⁴³ «قال عبد الله بن محمد البصري : حدثنا إبراهيم بن عبد الله السدوسي عن محمد بن خدّاش الأسدي عن نوح بن دراج عن حبيب بن زاذان عن أبيه قال : دخلت على عمر بن الخطاب رحمه الله وعنده نفر من أصحاب رسول الله صلى الله عليه وسلم. فذكروا الشعر فقال لهم عمر : من كان أشعر العرب ؟ فاختلّفوا. فبينما هم كذلك إذ طلع عليهم عبد الله بن عباس فقال عمر لجلسائه : قد جاءكم بن يجدتها (أي العالم المتفنن الخبير) وأعلم الناس بأيامها. ثم قال عمر : من كان أشعر العرب يا ابن العباس ؟ قال : ذاك زهير بن أبي سلمى المزني. فقال عمر هلا تشدنا من شعره أبياتاً نستدل بها على قولك فيه. قال : نعم، مدح قوماً من غطفان يقال لهم بنو سنان [...]».

Voici le premier vers du panégyrique récité par Ibn 'Abbās :

هل في تذكر أيام الصبا فند
أم هل لما فات من أيامه ردد
Dīwān Zuhayr b. Abī Sulmā, p. 41-44.

⁴⁴ Ne connaissant malheureusement pas la chronologie des deux *ḥabar*-s, nous ne pouvons que constater cette concordance de point de vue, sans pouvoir l'interpréter.

⁴⁵ Pour *ḥuṣṣiy al-kalām*.

C'est nous qui traduisons.

des qualités réelles. Ce dernier critère découle d’une notion morale qui a fait débat avant que ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb ne devienne calife et longtemps après, nous voulons parler, le lecteur l’aura compris, de la notion de *kaḍīb*. Nous la retrouverons plus loin. Retenons que parmi les raisons pour lesquelles ‘Umar appréciait Zuhayr il y a la sincérité de ses panégyriques. Mais que pensait le calife de ce genre poétique ?

La valeur du madīḥ (panégyrique)

Les anecdotes relatives à la poésie et dans lesquelles ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb apparaît comme personnage principal portent toutes sur deux genres poétiques : le panégyrique (*madīḥ*) et la satire (*hiğā’*). Cela n’est guère étonnant car de tous les genres poétiques ce sont (avec le *fahṛ*) ceux qui ont les implications sociales les plus profondes, ils ont pour sujet principal l’individu nommément désigné, son clan et sa tribu et, selon le genre, l’individu, son clan et sa tribu sont portés au pinacle ou voués aux gémonies. Soit le sujet possède, jusqu’à en être l’incarnation, les vertus cardinales de la société, soit le poète décide qu’il en est complètement dénué et marque ainsi à jamais la victime de sa satire du fer rouge de l’opprobre.

Par trois fois le calife ‘Umar s’est exprimé sur le *madīḥ*, lisons ses propos avant de les examiner. Voici la première sentence :

« Ce que les Arabes ont appris d’excellent, ce sont ces quelques vers qu’un homme présente avant sa requête ; grâce à eux l’homme généreux satisfait sa requête et l’avare devient bienveillant envers lui ⁴⁶. »

Ce qui est souligné ici c’est le pouvoir de la poésie et sa capacité à faire obtenir satisfaction à celui qui offre des vers, car, en ce faisant, il oblige ses dédicataires. Si le dédicataire est naturellement généreux, il reçoit l’hommage comme un don et fait un contre-don satisfaisant ainsi la requête du poète. Si le dédicataire est avare, il devient libéral grâce aux éloges offerts par le poète et surtout par la crainte, en cas de refus, de satisfaire la requête du solliciteur, d’être satirisé.

Le deuxième *ḥabar* concernant le *madīḥ* relate la rencontre entre le calife ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb et l’un des descendants de Harim b. Sinān al-Murri, le dédicataire de nombreux panégyriques de Zuhayr b. Abī Sulmā, voici le récit de cette rencontre :

« ‘Umar, que Dieu soit satisfait de lui, dit à l’un des fils de Harim : “ Récite-moi quelques vers de ceux que Zuhayr a composés sur votre famille. ” Le fils s’exécuta. L’ayant entendu, ‘Umar dit : Zuhayr disait de fort belles choses sur votre famille. Ce à quoi l’autre rétorqua : Ô Prince des croyants, sache que nous le comblions de bienfaits. ‘Umar dit alors : “ Ce que vous lui avez donné n’est plus et ce qu’il vous a donné est toujours là ⁴⁷ ! ” »

⁴⁶ « نعم ما تعلمته العرب الأبيات من الشعر يقدمها الرجل أمام حاجته فيستنزل بها
لكریم ويستعطف بها للثیم » Ibn Rašīq, *al-‘Umda* I, p. 69.

⁴⁷ « وقال عمر رضي الله عنه لبعض ولد هرم : أنشدني بعض ما قال فيكم زهير . فأنشده
فقال لقد كان يقول فيكم فيحسن . فقال يا أمير المؤمنين إنا كنا نعطيه فنجزل . فقال

عمر رضي الله عنه ذهب ما أعطيتموه وبقي ما أعطاكم. »
Ibn Qutayba, *Al-ši‘r wa l-šū‘arā’*, p. 77-78.

Ce *ḥabar*⁴⁸ met en exergue la valeur des dons (le panégyrique en est un) échangés entre le poète et son dédicataire. Le jugement émis par le calife indique que la valeur du poème est plus importante que celle des dons matériels reçus par le poète, car le poème est impérissable.

La dernière anecdote précise ce que doit être le sens du don pour le dédicataire. Abū Mūsā al-Aṣ'ariyy vient d'être nommé gouverneur par 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb; al-Ḥuṭay'a (poète célèbre pour ses satires caustiques) se rend auprès de lui et fait un panégyrique en son honneur. Le nouveau gouverneur récompense le poète, comme il se doit. L'épisode entier étant parvenu aux oreilles de 'Umar, s'ensuivit alors un échange de missives entre le calife et son gouverneur dont voici le contenu :

« (...) Abū Mūsā al-Aṣ'ariyy lui fit des dons, 'Umar, que Dieu soit satisfait de lui, lui adressa une missive dans laquelle il lui reprocha d'avoir agi de la sorte. Le gouverneur lui répondit : "J'ai acheté mon honneur [en le récompensant pour son panégyrique]". En guise de réponse 'Umar lui écrivit ceci : "Si c'est pour cela que tu as agi ainsi et que tu as payé le prix de ton honneur [pour le protéger] de sa langue, que tu ne lui as pas fait des dons pour les louanges ou pour ta gloire, alors tu as bien agi⁴⁹." »

D'après les termes des missives échangées ici, le don du dédicataire d'un panégyrique n'est pas une récompense, mais un règlement qui lui permet de se prémunir contre les satires du poète. Pourquoi cela ? Et quelle est la conséquence d'une telle vision du panégyrique ?

Nous pensons que c'est par peur des conséquences de la flatterie et des éloges démesurés, par peur de l'orgueil et de l'égoïsme que le calife reproche à son gouverneur d'avoir récompensé le *madīḥ* qui a été composé à sa gloire. Il se trouve que ledit gouverneur n'a rétribué le poète que par peur de la satire. Ce détournement de l'échange poème contre don aboutit à cette aberration qui consiste à refuser (secrètement) le panégyrique sans pour autant refuser de le payer, et cela de peur d'être satirisé. Cette façon de concevoir le panégyrique assimile le poète à un extorqueur de fonds, à un bandit de grand chemin, ce qui nous éloigne singulièrement de la poésie et de ses mœurs généralement policées.

À propos d'Imru'u l-Qays

Cette ultime anecdote porte sur Imru'u l-Qays et se compose d'une tradition du Prophète sur le plus célèbre des poètes, immédiatement suivie d'un jugement de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb portant sur le même poète. Les voici⁵⁰ :

⁴⁸ Ce *ḥabar* a des variantes où les dons du dédicataire sont remplacés par des *ḥulal* (vêtements, manteaux), on voit dans une variante 'Umar s'adresser à un fils de Zuhayr et dans une autre c'est 'Ā'īša qui interroge l'une des filles de Zuhayr sur les dons vestimentaires reçus par son père. Le principe est le même, il s'agit d'opposer le périssable à l'impérissable.

⁴⁹ « فوصله أبو موسى الأشعري فكتب إليه عمر رضي الله عنه يلومه على ذلك. فكتب إليه : إني اشتريت عرضي منه بها. فكتب إليه عمر : إن كان هذا هكذا وإنما فديت عرضك من لسانه ولم تعطه للمدح والفخر فقد أحسنت. »
Al-Iṣfahānī, *Al-Aḡānī* 2, p. 168-169.

⁵⁰ « قال ابن الكلبي : أقبل قوم من اليمن يريدون النبي صلى الله عليه وسلم ففضلوا ووقفوا على غير ماء فمكثوا ثلاثاً لا يقدرون على ماء فجعل الرجل منهم يستنذري بفضي السمر والطلح فيبينا هم كذلك أقبل راكب على بعير فأنشد بعض القوم بيتين

من شعر إمروء القيس :
لما رأته أن الشريعة همها
وأن البياض في فرائضها دامي
تيممت العين التي عند ضارج
يفي عليها الظل عزمها طامي
فقال الراكب : من يقول هذا الشعر ؟ قال : إمروء القيس. قال : والله ما كذب هذا
ضارج عندكم وأشار لهم إليه فأثوه فإذا ماء غدق وإذا عليه العرمض والظل يفي
عليه، فشربوا منه وارتووا حتى بلغوا النبي صلى الله عليه وسلم فأخبروه وقالوا
أحياناً بيتان من شعر إمروء القيس فقال النبي صلى الله عليه وسلم ذاك رجل
مذكور في الدنيا شريف فيها منسي في الآخرة خامل فيها، يجيء يوم القيامة معه
لواء الشعراء إلى النار. وذكره عمر بن الخطاب [...] فقال : سابق الشعراء خسف
لهم عين الشعر. »

Ibn Qutayba, *Al-Ši'r wa l-šu'arā'*, p. 66-67. C'est nous qui traduisons.

Ces deux vers sont cités par l'auteur quelques pages avant ce passage (p. 56).

« Ibn al-Kalbī dit : un groupe d’hommes venant du Yémen cherchait à rejoindre le Prophète; les hommes s’égarèrent et s’arrêtèrent dans un endroit où il n’y avait pas d’eau et restèrent ainsi trois jours incapables de trouver de l’eau. Chacun d’entre eux entreprit alors de se mettre à l’ombre d’un mimosa ou d’un acacia.

« Pendant qu’ils étaient dans cette situation, voilà que s’approcha d’eux un homme sur une monture. L’un des voyageurs récita alors deux vers d’Imru’u l-Qays :

*Lorsqu’ils constatèrent que seul le chemin qui mène à l’eau les préoccupait
et que les parties blanches de leurs poitrails allaient être ensanglantées
Ils se dirigèrent vers la source qui se trouve à Ḍārīḡ
Qui est ombragée et dont la mousse est bien haute.*

« Le cavalier demanda alors : – De qui est cette poésie ? On lui répondit : – D’Imru’u l-Qays. Le cavalier dit : Par Dieu ! Il n’a point menti. Voici Ḍārīḡ et il la leur désigna. Ils y allèrent et trouvèrent une source abondante, couverte de mousse et ombragée; ils burent et se désaltérèrent. Lorsqu’ils arrivèrent auprès du Prophète, ils lui contèrent l’histoire et dirent : “ Nous avons survécu grâce à deux vers d’Imru’u al-Qays ”. Le Prophète leur dit : “ C’est un homme célèbre et honoré ici-bas, [il sera] oublié et totalement ignoré dans l’au-delà, et le jour du jugement dernier il portera l’étendard des poètes en enfer ! ” »

‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb mentionna (Imru’u l-Qays) et dit : il est le précurseur de tous les poètes, il creusa pour eux la source de la poésie ⁵¹. »

Il s’agit d’une condamnation sans appel d’Imru’u l-Qays par le Prophète. Pourtant, le récit qui précède essaie d’innocenter le poète de l’accusation de mensonge (*kaḏīb*) ⁵². Non seulement Imru’u l-Qays n’a pas menti, mais l’exactitude de sa référence a sauvé des vies humaines.

Au texte de cette condamnation, l’auteur juxtapose ⁵³ des propos de ‘Umar sur le même poète. Ses propos sont ceux de quelqu’un qui porte un jugement sur la qualité de la production d’un poète, il lui donnait la préséance et la primauté sur tous les autres poètes.

Comment expliquer la proximité des deux textes ? Que penser de la condamnation du Prophète et de l’estime que son fidèle compagnon semble accorder à ce poète ? Il nous semble que la juxtaposition du

⁵¹ Dans Ibn Rašīq, *al-‘Umda* I, p. 202, nous trouvons une variante de ce même *ḥadīṭ* : « [...] ما روي عن النبي صلى الله عليه وسلم في امرئ القيس أنه أشعر الشعراء وقائدهم إلى النار. »

Ce *ḥadīṭ* est suivi de ce commentaire de Ḍi‘bil b. ‘Aliyyin al-Ḥuẓā‘ī qui semble totalement indifférent à la condamnation du Prophète, tout intéressé qu’il est par le statut et le titre de “ Prince des poètes ” d’Imru’u al-Qays : « ولا يقود قوما إلا أميرهم ! » [Ne conduit les gens que leur prince].

⁵² La notion de *kaḏīb* va être au centre des débats sur les récits de fiction à l’époque abbasside et elle est, comme chacun sait, l’un des principaux arguments avancés dans le Coran, pour condamner les poètes :

« 224 De même les Poètes sont suivis par les Errants (*ḡāwūna*). »

« 225 Ne vois-tu point qu’en chaque vallée ils vaguent (*yahīmūna*) »

« 226 et disent ce qu’ils ne font point ? »

Ces trois versets révélés au Prophète à La Mecque vont être amendés plus tard, par deux autres versets révélés à Médine, voici ces deux versets :

« 227 Exception faite pour ceux qui ont cru, accompli des œuvres pies, ont beaucoup invoqué Allah »

« 227/228 et ont bénéficié de Notre aide après avoir été traités injustement. Ceux qui sont injustes savent vers quel destin ils se tournent. » Blachère, « La poésie », p. 232-233.

À propos de cette notion, cf. Audebert, « Les vers chantés », p. 296 sq.

⁵³ En plus de la juxtaposition, les deux textes sont chevillés l’un à l’autre grâce au mot « source » pris dans son sens propre dans le premier texte et dans son sens figuré dans le second.

ḥadīṭ du Prophète avec les propos de ‘Umar avait pour but de faire en sorte que le deuxième texte vienne atténuer la portée du premier. La raison probable étant de diminuer le désarroi de ceux, certainement fort nombreux ⁵⁴, qui considèrent que le « roi errant » ne méritait pas une telle condamnation.

Conclusion

L’ambivalence de la position de ‘Umar vis-à-vis de la poésie est emblématique de la position de l’islam primitif à l’égard de cet art.

Nous avons la nette impression qu’on s’est ingénié à lui faire dire une chose et son contraire et que l’autorité de ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb a été utilisée aussi bien par ceux qui étaient défavorables à la poésie que ceux qui lui étaient favorables.

Il est, en effet, impensable qu’une même personne ait pu tenir des propos si contradictoires sur le même sujet et l’effet qui se dégage de la juxtaposition des propos défavorables et favorables de ‘Umar sur la poésie est que le lecteur a plutôt affaire à deux groupes dont l’antagonisme idéologique concernant la place de la poésie dans la culture arabe est nettement marqué et que chacun de ces deux groupes a fait du deuxième calife orthodoxe à la fois son porte-parole et la caution morale et religieuse de sa position en matière de poésie.

Peu importe finalement si tout ce qu’on fait dire à ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb n’a pas été réellement dit par lui, vrais ou apocryphes, les propos du deuxième calife sur la poésie témoignent des hésitations d’une société fortement ébranlée par l’avènement d’une nouvelle religion et qui s’interroge sur la place qui sera désormais dévolue au fleuron de sa culture : la poésie.

Bibliographie

- Al-Iṣḥāḥānī, Abū al-Faraǧ, *al-Aǧānī*, p. 392, alwaraq.net.
- Al-Iṣḥāḥānī, Abū al-Faraǧ, *al-Aǧānī*, dār al-kutub al-‘ilmiyya, Beyrouth, 1992.
- Al-Quraṣī, Abū Zayd Muḥammad b. Abī al-Ḥaṭṭāb, *ǧamharat aš‘ār al-Arab*, Dār naḥḍat Miṣr li-l-ṭab‘ wa l-našr, Le Caire, 1967.
- Audebert, Claude, « Les vers chantés de ‘Umar b. Abī Rabī‘a, recension et étude des “lauréats” », *Arabica* LI/3, 2004.
- Blachère, Régis, « La poésie dans la conscience de la première génération musulmane », *AnIsl* 4, 1963, et repris dans *Analecta*, 1975.
- Gilliot, Claude, « Poète ou Prophète ? », dans Fl. Sanagustin (éd.), *Paroles, signes, mythes. Mélanges offerts à Jamel Eddine Bencheikh*, Ifead, Damas, 2001.
- Ibn al-ǧawzī, *Sīrat wa manāqib amīr al-mu‘minīn ‘Umar b. al-Ḥaṭṭāb*, éd. Al-maktaba al-qayyima, Le Caire, 1994.
- Ibn Ḥaldūn, *Discours sur l’histoire universelle (al-Muqaddima)*, traduction Vincent Monteil, éd. Commission libanaise pour la traduction des chefs-d’œuvres, Beyrouth, 1968.
- Ibn Qutayba, *Al-šī‘r wa l-šū‘arā’*, Dār iḥyā’ al-‘ulūm, Beyrouth, 1991.
- Ibn Rašīq, *al-‘Umda fī maḥāsini l-šī‘r wa ādābih*, Dār al-ma‘rifa, Beyrouth, 1988.
- Zuhayr b. Abī Sulmā, *Dīwān Zuhayr b. Abī Sulmā*, édition de ‘Alī Ḥasan Fā‘ūr, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, Beyrouth, s.d.